

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5961

Auteur(s) : Hervé de Campigny [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : 1136

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Hervé de Campigny et son fils Guillaume donnent une acre de la terre de « Trunnia », et reçoivent du moine Sagalon cinq sous.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A38, p. 44-45.

Indications

Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 1, p. 646. Crouch David, *The Beaumont Twins, the Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, Londres/New York, Cambridge University Press (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, 4th series ; 1), 1986, p. 33, n. 22.

Dissertation critique

Galeran II fit prisonnier Roger de Tosny à Acquigny le 3 octobre 1136 (ROUET, Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux, n° A38, p. 44) .

Trunnia : un toponyme qui a disparu du finage de Campigny et de sa région. Cette terre se situait peut-être à l'emplacement du lieu-dit le Champs de Préaux (ROUET, p. 44).

Texte établi d'après a

Eo anno quo Galerannus, comes Mellent, accepit Rogerium de Thoneio, Herveus de Campiniaco et Willelmus, filius ejus, unum agrum terre V solidos Sawalo monacho. Hec terra vocatur Trunnia. Testes Sancti Petri : Rogerius, filius Walterii monaci, (crux) Signum Hervei, et Rogerius, scutellarii. (Crux) Signum Willelmi, filii ejus. Signum (crux) Rogerii scutellarii.